



# Sarmat *7* info



Hiver 2006-2007

Numéro 15

## LE MOT DU MAIRE

L'année 2007 s'annonce et sera une année électorale, élection présidentielle, législative. Je sais l'intérêt que vous portez à ces rendez-vous décisifs pour notre démocratie et pour l'avenir de notre pays, il est de mon devoir à vous inviter à retenir ces dates :

Les Présidentielles 22 avril et 6 mai 2007

Les Législatives 10 et 17 juin 2007

Au moment où j'écris ces lignes il est fort probable que nos mandats d'élus locaux soient prorogés d'un an pour cause de surcharge électorale, il vous faudra alors un peu de patience et nous supporter une année supplémentaire.

Au terme d'une année qui se termine, il m'est de nouveau agréable de communiquer avec vous sur la vie de notre commune.

D'un point de vue climatique, un printemps qui tarde à s'installer avec ensuite une canicule et prédominance des orages. Ce qui nous vaut, une nouvelle fois, lors de précipitations importantes, de nouveaux dégâts avec quelques sous sols inondés, dégâts matériels dans les cours d'habitations, dans les jardins, et sur les routes au passage de l'eau.

A nouveau l'intervention des pompiers a permis de parer au plus urgent, mais croyez que ce risque permanent de vivre avec la crainte d'être inondé à chaque orage ne me satisfait pas et que - je l'espère - nous trouverons au plus vite les solutions avec la poursuite du dossier de l'hydraulique du vignoble sur lequel nous travaillons avec nos amis viticulteurs afin de minimiser ces risques.

A ce jour l'A S A (Association Syndicale Autorisée) a été constituée par l'assemblée générale du 24 novembre. C'est une décision courageuse et la preuve de l'engagement des viticulteurs envers leurs responsabilités de producteurs, concernant l'aménagement hydraulique et routier de leurs coteaux, avec la prise en compte du problème des inondations et du respect de l'environnement.

Le dossier « tout à l'égout » sous compétence communautaire est enfin finalisé. Une réunion de préparation avec les entreprises intervenantes sur ce projet est prévue le huit décembre. Concernant les travaux de raccordement de vos maisons l'appel d'offre sera lancé au printemps. Au cours des travaux qui vont durer deux ans, nous allons subir quelques gênes dans nos habitudes de vie quotidienne, il vous sera demandé un peu de patience. Vous pourrez prendre connaissance du coup financier de cette opération dans les pages de ce bulletin.

Un dossier que nous croyions clos, celui de la N 51, remonte à la surface suite au transfert de compétence de l'état vers le conseil général, celui-ci a maintenant la charge et l'entretien de la réalisation des projets de routes nationales. Le coût excessif de l'ancien tracé a remis en cause la réalisation de ce projet et a conduit à la réflexion de nouveaux axes. C'est encore un dossier difficile sur lequel nous travaillons actuellement avec les services du conseil général.

Nous avons affirmé ne pas être demandeur mais en avons-nous le choix, quand il s'agit d'utilité publique ? Notre position est claire et ferme, ne pas déshabiller PIERRE pour habiller PAUL, tels ont été les arguments développés et entendus lors de nos entretiens au CONSEIL GENERAL. Nous serons attentifs à ce respect, et à la recherche d'un consensus vers un tracé qui apporterait le moins de nuisances possible aux habitations du « PETIT FLEURY », sans négliger les autres aspects : impact sur l'environnement, l'agriculture et la forêt. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Je voudrais terminer en vous souhaitons de joyeuses fêtes sans oublier toutes les familles, qui, au cours de cette année, viennent de perdre un proche. Partageant leurs peines, je voudrais leur présenter tous mes sentiments de courage et de sympathie



## Sommaire

page 1	Le mot du maire
page 2	Les Sapeurs-pompiers
page 3	Les délibérations du Conseil Municipal
page 4	« Petite Histoire de la Déviation de la RN 51 »
page 5 - 6	2006, une campagne difficile... mais...
Page 6	Le Club de l'Amitié
page 7	Les Écoles - Combien ça coûte ?
page 8	Sermiers et ses habitants
page 9	Brèves
page 10	Informations diverses

BONNES

## LES SAPEURS-POMPIERS



Les Sapeurs Pompiers volontaires de votre commune vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année et profitent de l'occasion pour vous remercier de vos dons très généreux lors de la distribution des calendriers.

Notre équipe a effectué, comme l'an passé, environ une trentaine d'interventions, sollicitées par les habitants, le centre de secours principal de Reims ou le CODIS 51 (18) de Châlons. De l'essaim de guêpes aux secours à victimes ou incendies et feux divers, vos Pompiers sont toujours prêts à intervenir à tout moment. Nous n'avons pas eu à déplorer de gros sinistre cette année. Quelques interventions cet été pour les orages qui ont occasionné des inondations chez des particuliers, mais toutefois moins importantes que nos voisins de Ormes, Gueux et Thillois, chez

qui nous avons été appelés en renfort 3 nuits de suite

Cette année nous quittent Roland Hanon qui a atteint l'âge de la retraite et Cyril Manceau.

Font maintenant partie de vos Sapeurs Pompiers, Messieurs José Badet, Stéphane Bestel et Nicolas Lacuisse qui ont signé leur engagement début 2006.

Il nous manque toujours actuellement deux ou trois Sapeurs Pompiers, (pourquoi pas des dames ?). Si des habitants se sentent prêts à nous rejoindre, nous serions très heureux de les engager. Vous pouvez contacter le Chef de Centre pour les modalités et les démarches à entreprendre.

Vous n'avez sans doute pas manqué d'apercevoir vos Pompiers intervenir de nombreuses fois cette année dans notre commune avec leur nouveau véhicule. Celui-ci nous permet d'être encore plus rapides et efficaces dès le déclenchement de l'alerte.



Nous avons prévu une inauguration officielle le 31 mars 2007 à 11 heures à la Salle des fêtes. Vous êtes bien évidemment conviés à cette matinée pendant laquelle vos Sapeurs Pompiers se feront un plaisir de vous en présenter l'équipement.

Pour en terminer avec nos activités, nous participons cette année encore au TELETHON. Nous remercions vivement tous les habitants de l'accueil chaleureux qu'ils nous réservent, ainsi qu'à nos collègues, chaque année.

### ATTENTION DANGER

Nous nous sommes aperçus que beaucoup trop de personnes ne connaissent pas encore les numéros d'urgence à composer immédiatement, surtout en cas de secours à personnes.


**Deux numéros à mémoriser :**

- **le 18 pour les Sapeurs Pompiers**
- **le 15 pour le SAMU (Secours médical)**

Dès que vous composez un de ces deux numéros de téléphone, les secours adaptés sont instantanément déclenchés, et les Sapeurs Pompiers de Sermiers également immédiatement alertés afin d'intervenir sans délai.

Ce n'est qu'à cette condition que vous obtiendrez des secours immédiats ; la coordination des Pompiers de Reims, du SAMU et des Pompiers de Sermiers se fait automatiquement.

## LA LISTE TÉLÉPHONIQUE DES POMPIERS

Manciaux P.	03.26.97.62.6	06.71.22.11.6		Hanon J.	03.26.97.61.15
Fresne B.	03.26.97.63.0	06.77.32.13.1		Patinet C.	03.26.97.63.09
Hanon C.	03.26.84.29.2			Clergé L.	03.26.97.68.06
Fresne H.	03.26.07.72.3			Manciaux A.	03.26.97.62.65
Coudert S.	03.26.97.68.5			Bestel S.	03.26.07.67.36
Lallement P.	03.26.97.67.9			Badet J.	03.26.48.86.94
Georgeton D	03.26.97.60.2			Lacuisse N.	03.26.97.83.38

**DANS TOUS LES CAS VOUS DEVEZ COMPOSER LE 18**

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 02 février 2006 :

- Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux de réfection des toitures de l'église.
- Accepte un don de 1300 € destiné à l'achat de matériel pour les services techniques de la Commune.
- Décide l'extension du réseau électrique chemin des Presles sur 45 m.
- Fixe le prix de location pour une période de 50 ans renouvelable d'une case du columbarium au cimetière à 630 €.
- Adopte le projet de modification du régime des priorités dans la traversée du village et demande une subvention au Conseil Général.

### 22 mars 2006 :

- Vote du Compte Administratif de 2005 : excédent de fonctionnement de 222 414 €.
- Vote du Budget communal unique 2006 : section de fonctionnement (recettes et dépenses) = 494 154 €. Section des investissements = 497 631 €. Vote des taxes communales : sans changement par rapport à 2005.
- Accepte l'offre de l'entreprise Gourdon pour la réfection de la toiture de l'église pour la somme de 15 687 €.
- Cession d'un terrain communal à la Communauté de Communes Champagne Vesle pour servir d'exutoire à l'assainissement de la Commune au lieu-dit « Les Longues Raies ».

### 16 juin 2006 :

- Bornage amiable des limites entre le C.R. des Bourgs et la propriété de Monsieur Patis à Montaneuf.
- Aménagement des salles communales au

Foyer Rural : accepte le projet proposé par le Cabinet d'Architecture Fierfort afin d'agrandir par l'intérieur les salles communales du rez-de-chaussée.

### 15 septembre 2006 :

- Émet un avis favorable à l'adhésion de la commune de Faverolles et Coësre à La Communauté de Communes Champagne-Vesle.

### 16 novembre 2006 :

- Accepte la prise en charge provisoire des frais de création d'une ASA.
- Fixe le prix des coupes affouagères 2006/2007 à 5,80 € et à 6,00 € pour la saison 2007/2008.
- Fixe le montant annuel du tarif des Droits de Chasse dans les bois communaux pour la saison 2006/2007 à 3 950 €.
- Accepte le devis de l'entreprise Huchez pour la mise en conformité de l'alimentation électrique des cloches et des horloges de l'église, ainsi que la réfection du plancher de la chambre des cloches pour la somme de 4 550 €.

*Évelyne Martin - Secrétaire de Mairie*





## « PETITE HISTOIRE DE LA DEVIATION DE LA R.N. 51 »

Mon grand-père maternel (1843-1923) est allé voir passer le premier train à Rilly, sur les épaules de son père en 1850. Les travaux avaient duré plusieurs années. Au moment de la percée du tunnel, une importante crise du peignage et du textile (industrie dominante) frappe Reims et sa population, le chômage qui en résulte assure une main d'œuvre abondante. A la fin de cette importante réalisation, une partie de cette main d'œuvre reste dans les environs et s'installe à la Briqueterie de Montchenot, à celle du Petit Fleury, à la carrière de Sermiers - Montaneuf et participe au déboisement manuel du nouveau tracé de la future nationale reprenant le tracé d'origine : Champillon, Bellevue, le Petit Fleury, Champfleury, Reims.



Un acte de propriété de 1822, situe la maison de mon aïeul sur la vieille route d'Épernay. On peut donc supposer que la route, à cette date, avait déjà été déviée par Montchenot.

Fort de la réalisation de ce futur tracé, un Rémois « argenté » mit tout son avoir dans la construction d'une auberge relais au Petit Fleury.

Mes parents ont connu cette importante construction déjà fort dégradée, l'escalier monumental qui donnait accès aux chambres à l'étage et aussi les immenses écuries. Mais, paraît-il, « le châ-

lain de Montchenot » prétendit que la route devait passer devant sa porte. Ce qui fut fait.

Le château construit au XVIII<sup>e</sup> par Etienne de Claye, Secrétaire du roi, fut démoli pour la construction de l'actuelle maison de retraite. Il était communément appelé « Château Lanson », son dernier propriétaire effectif.

Le projet de route fut abandonné. L'aubergiste mourut dans la misère et ses super-

bâtiments furent « squattés » par les migrants de l'époque et leurs familles nombreuses. Il y eut en ce temps un café épicerie, jusque dans le début des années 1900 au Petit Fleury.

Ensuite, avant et surtout après la guerre 14/18 leurs descendants, devenus saisonniers agricoles, bûcherons, carriers, quittèrent Fleury pour aller dans « le vignoble », à l'époque, Mailly, Verzenay. J'ai connu de ces personnes nées à Fleury, plus âgées, plus jeunes que mes parents, les Frémeaux, Périnet, Piat, Schawann, Cotte, Tinot, Adam.

Le hameau fut réduit à une dizaine d'habitants, la végétation avait repris ses droits sur la partie déboisée, abandonnée. Les premiers grumes furent abattus en 1975/80. Cette tranchée dans la verdure était visible par contraste, en venant d'Épernay vers Reims, dans la première courbe depuis Bellevue.

*Roland Lagrive (Évocation des souvenirs de mes parents concernant la R.N. 51 Reims - Épernay)*

### LE PETIT FLEURY DANS L'HISTOIRE ANCIENNE DE SERMIERS

Ce fief dépendit primitivement de la Seigneurie de Neuville, près de Saint-Imoges : une charte de mois de septembre 1279 constate que les habitants de Sermiers cédèrent une partie de bois du Crotois en Fleury à Gaucher de Neuville, chanoine de Reims et seigneur de Fleury, pour l'indemniser des frais faits par lui pour les défendre contre les habitants de Saint-Imoges et de Neuville. Le 2 janvier 1377 ; Robert de Neelle, chevalier seigneur de Neuville, et Ida de Dormans, sa femme, vendirent au Roi, moyennant 1 600 florins d'or, la seigneurie de Fleury en la Montagne comprenant : la justice ; les menus cens dus par chaque feu, à la St Rémy, valant 28 sols ; les surcens dus de même à la St Martin, valant 6 livres ; revenus de plusieurs maisons et jardins, 6 livres ; 16 arpents de terre arable, 4 de vignes ; les tuileries valant annuellement 40 milliers de tuiles ; 180 arpents de bois, francs de toute servitude ; une garenne franche ; 2 viviers de 4 arpents ; maison, étable, chapelle (1), cour et jardins. Au mois de mai 1380, le Roi Charles V donne ce domaine au Chapitre de Reims avec celui de Vauclerc, à charge de célébrer son Obit. Il le conservera jusqu'en 1790 et l'accrut par d'assez fréquentes acquisitions. Les chanoines y possédaient en dernier lieu 900 arpents de bois. Sur ce territoire étaient le bois dit de La Chapelle et le bois de St Maur.

Douze feux en 1717, plus une chapelle dédiée à St Maur, détruite et cense Picotin (1777).

(1) *le pouillé de 1346 mentionne l'oratoire de Fleury, à la nomination de l'abbé de St Nicaise.*

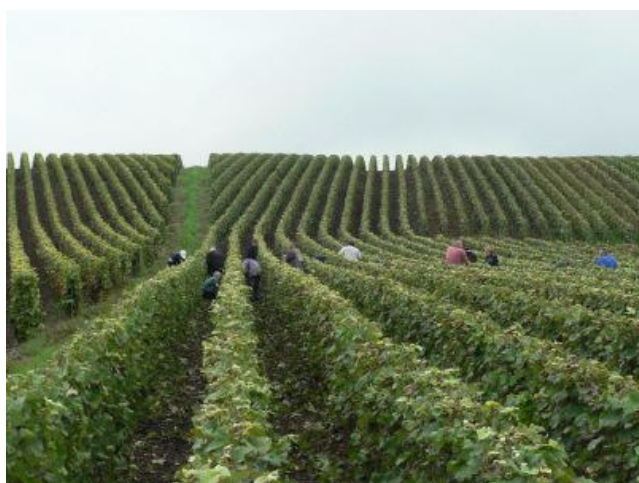
*Ce texte est extrait de la Notice Historique et Archéologique, par Edouard Barthélemy, membre du Comité Impérial des travaux historiques. Publié en 1867.*

## 2006, UNE CAMPAGNE DIFFICILE...

### MAIS AU FINAL, ENCORE UNE RÉUSSITE

Traditionnellement, cette période permet de faire le bilan de l'année écoulée. Revenons donc sur les faits marquants de cette dernière :

L'hiver 2006 est **froid et sec**. Il tarde surtout à partir, ce qui retarde légèrement le débourrement de la vigne. En moyenne, le Chardonnay débourre le 21 avril, le Pinot Noir et le Meunier, les 25 et 26 avril.



Il faut attendre la mi-juin pour que les températures soient enfin de saison, et accélèrent le développement végétatif. La floraison a finalement lieu à une date classique : 15 juin pour le Chardonnay, 17 et 18 juin pour les cépages noirs.

Cette période est aussi marquée par de violents orages de **grêle** qui vont s'abattre sur le vignoble. A Sermiers, la grêle tombe à deux reprises sur le même secteur le 20 mai puis le 14 juin, occasionnant des dégâts considérables.

Des orages localisés se poursuivent pendant l'été et provoquent des **inondations dans le village** (une fois de plus).

Dans ces conditions particulièrement chaotiques, le **mildiou** est difficilement maîtrisable. Et malgré les efforts de chacun pour soigner la protection, il s'exprime largement sur la commune, atteignant le feuillage et les grappes.

L'**oïdium** n'est pas en reste et occasionne également des dégâts dans certaines parcelles.

Si juillet est extrêmement chaud (+ 3,8 °C par rapport à la moyenne décennale), août est pluvieux et froid... favorisant le développement de foyers de **pourriture grise**.

Malgré la météo automnale et un potentiel de récolte important, la maturité évolue favorable-

ment. Mais ce n'est qu'au début du mois de septembre, avec le retour du soleil et de la chaleur, que les viticulteurs retrouvent le sourire... Et ils ne l'ont sans doute pas perdu depuis : la campagne se solde encore par une **belle récolte**, de qualité quand le **tri** est réalisé soigneusement, avec un rendement agronomique qui s'inscrit dans la nouvelle norme, autour de 16 000 kg/ha (avec une appellation à 13 000 kg/ha).

En effet, pour la prochaine récolte, l'Interprofession a obtenu l'**augmentation du rendement butoir** de 13 000 à 15 500 kg/ha et l'expérimentation du **Volume Complémentaire Individuel (VCI)**.

La Champagne se porte toujours aussi bien. Sachons pérenniser cette prospérité et réfléchissons dès aujourd'hui aux conséquences possibles de nos choix techniques, environnementaux, économiques et sociaux.

Cette réflexion est indispensable, car le contexte viticole évolue très vite... C'est notamment le cas de la réglementation, qui devient tous les ans de plus en plus contraignante : un arrêté est paru le 12 septembre dernier concernant l'utilisation des produits phytosanitaires : Il interdit de traiter par trop grand **vent**, il fixe les **délais de ré-entrée** dans les parcelles après une intervention (de 6 à 48 heures selon les produits), il définit les pratiques à adopter lors de la préparation du traitement, ainsi que la bonne gestion des **fonds de cuves**, et impose des **Zones Non Traitées** de 5 à 100 mètres au voisinage des points d'eau !

Il faudra donc s'adapter à cette nouvelle réglementation, tant en terme d'organisation du travail que d'équipement de pulvérisation !

Pour nous inciter à aller de l'avant, des subventions existent... mais pour combien de temps ? Le dernier dispositif en date (après le





Contrat d'Agriculture Durable et le Contrat Territorial de la Vesle) s'appelle le Plan Végétal pour l'Environnement : il permet de subventionner divers investissements comme les buses anti-dérive, les cuves de rinçage, les équipements pour le local phytosanitaire, le matériel de désherbage mécanique, les cuves de récupération d'eau de pluie...

Ces dispositifs d'aides existent (ou existaient il y a encore peu), utilisons-les !

Enfin, l'ASA de Sermiers a été créée lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2006.

Après de longs mois d'attente, la parution des nouveaux textes réglementaires a permis l'avancement de ce projet. Le vote a été favorable pour 120 voix sur 181 exprimées (sur 323 propriétaires).

La vocation d'une ASA est de prévenir les inondations, limiter l'érosion et réduire les risques de pollution en aval. C'est également un excellent outil au service des propriétaires pour mener des projets de travaux d'intérêt collectif.

Il faut théoriquement encore plus de deux ans pour mener l'étude d'incidence, adopter le programme des travaux et finaliser la procédure administrative.

Il y a donc encore beaucoup de travail, mais poursuivons nos efforts individuels pour limiter les phénomènes liés à l'écoulement des eaux dans le vignoble, en attendant de pouvoir mener des **actions collectives** de plus grande ampleur, donc **plus efficaces** !

Joyeux Noël et bonne année à toutes et à tous !

Mathias FROMENT Correspondant local de l'AVC

## LE TOUT-À-L'ÉGOUT : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Au moment où les travaux du tout-à-l'égout vont se mettre en place, il me paraît important de vous informer sur le montant global des travaux, les délais d'exécution et le financement.

C'est la **Communauté de Communes Champagne Vesle** (ancien district de Gueux) qui a la compétence pour assurer l'exécution et le financement de ce projet, dont le budget est équilibré principalement par la taxe d'assainissement collective, redevance calculée sur le m<sup>3</sup> d'eau consommée par famille. Les travaux terminés, nous verrons donc apparaître une nouvelle ligne sur notre facture d'eau (cette taxe fixée annuellement est actuellement de 0.61 € le m<sup>3</sup>).

Une autre taxe dite de participation pour raccordement à l'égout alimente également ce budget, elle est prélevée directement par la CCVC et est perçue sur les habitations nouvelles se raccordant au réseau existant. Elle ne vous sera pas facturée.

Concernant les délais d'exécution, il nous faut compter environ 18 mois, tout dépendra des difficultés techniques rencontrées sur le terrain. Les entreprises retenues sont « **Martins TP** » pour les réseaux et « **J. Voisin** » pour les unités de traitement. Nous les reverrons une nouvelle fois le 4 janvier pour fixer la date du début des travaux. Février nous conviendrait bien...

A la lecture des tableaux ci dessous vous pourrez prendre connaissance du coût de cette opération, et vous rendre compte de l'intérêt d'être en inter-communalité, sachant que ces travaux seront réalisés sans augmentation de la fiscalité locale.

### ETUDES (dépenses 2004 - 2005 - 2006)

Maîtrise d'œuvre	52 306,11 €	Étude de sol	10 600,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage	33 754,34 €	Dossier loi sur l'eau	720,00 €
Études à la parcelle	34 975,00 €	Achats de terrains	13 205,00 €
Géomètre	24 715,00 €	Avis de presse	2 788,00 €

### TRAVAUX (montants des marchés signés)

Coordonnateur SPS	3 527,50 €	Stations d'épuration	416 359,22 €
Réseaux eaux usées + eaux pluviales :		Contrôles avant réception	
- tranche 1	278 397,20 €	des travaux	51 054,20 €



## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Depuis 5 ans maintenant, les communes de Chamery et Sermiers ont rassemblé leurs écoles pour créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Les effectifs des deux écoles sont au beau fixe :

**A** Sermiers, on compte deux classes :

- 1 classe de Petite et Moyenne Section ( 10+13 ) avec 23 enfants dans le classe de Mme Claire Richet.
- 1 classe de Grande Section et CP ( 16+9 ) avec 25 enfants dans la classe de Mme Patricia Grill.

**A** Chamery, on compte aussi deux classes :

- 1 classe de CE1 et CE2 ( 11+9 ) avec 20 enfants dans la classe de Mme Sylvie Collot et Melle Sarah Capouet.
- 1 classe de CM1 et CM2 ( 7+11 ) avec 18 enfants dans la classe de M. Frédéric Lou.

Le matin, le midi et le soir, ainsi que les mercredis et pendant les petites et grandes vacances les enfants peuvent être accueillis par l'association « Le Temps Des Copains ». Le service de prise en charge des enfants est donc complet. Merci aux communes et à l'association pour ce confort supplé-

mentaire offert aux administrés.

De nombreux travaux ont été effectués dans les classes : mise en place d'une rampe handicapés, travaux de chauffage, installation dans la salle de motricité...



L'an dernier, nous sommes allés une journée entière à Paris à la Cité des Sciences. Les enfants ont pu expérimenter, manipuler, apprendre en s'amusant. C'est un formidable souvenir pour eux.

Cette année, nous organiserons une vente de galettes des rois. Des bons de commandes seront mis dans les boîtes aux lettres et ceux qui le désirent pourront commander des galettes des rois à venir retirer le 13 Janvier 2007 à l'école.

Le samedi 24 Mars, ce sera la fameuse soirée choucroute à Chamery au foyer rural et le vendredi 15 Juin 2007, nous seront également à Chamery au foyer rural pour la kermesse de fin d'année qui fait le bonheur des petits et des grands.

Nous espérons que cette année 2007 sera encore pleine de projets intéressants pour les enfants et remplie de moments agréables, c'est tout ce que nous souhaitons !!!

*Patricia Grill et Claire Richet*

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

28 janvier	<b>Galette des Rois</b> et Assemblée Générale au Foyer Rural de Sermiers
09 mars	Fête de la Bière, déjeuner à la Belle Époque à Reims
09 avril	<b>Repas Annuel</b> animé par l'ensemble « Rêve de Vienne » (valse viennoises au Foyer Rural de Sermiers)
01 juin	<b>Sortie à Montceaux-les-Provins (77)</b> : visite d'un élevage d'autruches le matin, puis déjeuner-spectacle à l'Étoile de MONceaux
02 septembre	<b>Escapade Gourmande dans la Meuse</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite dégustation d'une fabrique artisanale de madeleines à Commercy</li> <li>• Visite dégustation d'un élevage de chèvres à Chaillon</li> <li>• Visite du château de Hattonchatel</li> <li>• Dîner campagnard suivi d'un son et lumière à Thillombois</li> </ul>
20 décembre	<b>Spectacle « Le cirque sur l'eau »</b> à Reims

Les sorties furent très appréciées de la part des participants avec une mention spéciale à l'Escapade Gourmande pour le son et lumière.

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt...

*Raymond Bodenan - Club de l'Amitié*

## LES HABITANTS... NOUVEAUX ET ANCIENS

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2007 notre commune sera concernée par le recensement.

Celui-ci aura lieu entre le

**18 janvier et le 17 février.**

Il est obligatoire et nous vous remercions de réserver votre meilleur accueil à l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile pour vous déposer les documents à compléter et qui les reprendra quelques jours plus tard : il s'agit de **Évelyne MARTIN**, notre adjoint administratif.

### ETAT-CIVIL 2006

#### LES NAISSANCES

Emilien BESTEL	01 janvier
Amélie LANCE	09 mars
Lisa LOPEZ	10 mars
Noé FROMENT	30 mars
Clarisse COLINART	02 avril
Aurel DECROUY-DUPONT	07 mai
Sam CORPELET	26 mai
Tom JEANTOT	03 décembre



#### DECES

Marcel JOUBERT	le 02 février
Huguette LELEU	le 14 avril
Denise RION	le 13 juin
Sonia VARRY	le 05 novembre
Raymonde HUSSON	le 09 novembre
René PATINET	le 24 novembre
Janine THIES	le 26 novembre

#### LES MARIAGES

Sabrina MANCIAUX et Romuald BOUAF	01 avril
Ségolène DE MAESTRI et Hubert CASTET	10 juin
Céline FLURY et Jérôme HANON	24 juin
Aurore OSTRE et Benjamin CAMPANALS	07 octobre

#### LES NAISSANCES

Louis MANCEAUX	23 janvier
André COTTE	05 février
Adrien VARRY	21 juillet
Ernest GEORGETON	02 septembre
Gabriel JANOT	15 septembre
Charles DUQUENOIS	20 novembre
Berthe POITTEVIN	25 décembre
Jeanne POITTEVIN	25 décembre

### ETAT-CIVIL 1906

#### LES DECES

Hortense NOCTON	15 janvier
Marie CHAIRON	05 février
Marie ROSSIGNOL	09 février
Marie LAMORT	27 février
Robertine MONGAR-	03 mars
Marie GROUBERT	03 avril
Marie LECROCQ	22 avril
Joséphine MONGAR-	22 avril
Ulysse DELAUNOIS	11 mai
Germaine THUILLIER	31 mai
François COULON	26 juin
Achille MONGARDIEN	12 juillet
Françoise VERNET	04 août
Nicolas JOBART	29 septembre
Marie MONGARDIEN	14 novembre
Jeanne POITTEVIN	31 décembre

#### LES MARIAGES

Lucie CARON et Alfred LEGROS	10 janvier
Jeanne ALEXANDRE et Gustave COR-	27 janvier
Marie MOREAU et Alexis POITTEVIN	17 février
Blanche DENISE et Lucien DUCOISY	24 février
Hélène LAGRIVE et Georges GASCON	05 mai
Marie COLMART et Louis LAGRIVE	05 mai
Germaine LEFEVRE et Léon LAGRIVE	05 mai
Juliette ADAM et Albert LAINE	21 juillet
Angèle HANON et Gaston PATINET	25 septembre
Jeanne MONGARDIEN et Émile TRI-	10 novembre



## « AU TEMPS DES COPAINS, MOI J'AIME... »

« Le midi c'est comme une fête on s'amuse beaucoup et la nourriture est bonne et il y a même des hamburgers des fois. »

« Les animateurs sont marrants et on se retrouve entre amies. »

« Quand on fait des spectacles pendant les vacances il y a plein de gens qui viennent nous voir et on a le droit de peindre partout sur les vitres, les verres et même les assiettes. Et aussi on fait plein de sorties, des chasses au lutin, des cache-cache dans les bois, de la piscine, de la patinoire et des jeux géants avec des batailles d'eau ou avec des sarbacanes. Le Temps des Copains, c'est comme notre maison, mais on fait que jouer et on fabrique des choses. »

ANNÉE	NOMBRE ADHÉRENTS	PÉRISCOLAIRE		REPAS	ENFANTS PAR JOUR	
		MATIN	SOIR		MERCREDIS	VACANCES ÉTÉ
2002/03	124	3	3	6	4	
2003/04	146	5	7	12	8	
2004/05	151	10	10	20 à 25	12	20
2005/06	162	10	10 à 15	25 à 30	12	25

### UNE TROISIEME FLEUR

*Sermiers, Nogent Sermiers,  
Nos Gens que vous aimiez, ces Gens que vous aimez...*

*Le printemps vous attend  
Des Presles à Nogent.  
Renaissance du temps  
La Mer Rouge vif-argent.  
Blanches Bornes, Grands Champs,  
La Fontaine sous le vent,  
Les Montagnes sous le Chant des Hulots captivants...*

*Sermiers, Nogent Sermiers,  
Nos Gens que vous aimiez, ces Gens que vous aimez...*

*L'Été se déshabille,  
Du Cosson aux Charmilles,  
Les Quartiers se grapillent...  
Le Clos des Moines brille.  
Les Grandes Vignes scintillent.  
La Noëlle pétille,  
Et la Ferme Bastille sous la Cense papille...*

*Sermiers, Nogent Sermiers,  
Nos Gens que vous aimiez, Ces Gens que vous aimez...*

*L'automne en coloris  
Montaneuf vous sourit,  
Hameau, Petit Fleury,  
Château, la Seigneurie,  
Les Fiers Monts pleins de vie  
Du plaisir à l'envi...  
Lys du Roy, Saint-Denis,  
Grande Terre, symphonie, Saint-Martin, Saint-Esprit,  
Sermates Fins Esprits...*

*Sermiers, Nogent Sermiers,  
Nos Gens que vous aimiez, Ces Gens que vous aimez...*

*René Dubois - 11 Juin 2006 - Remise de la 3e Fleur Nationale*

### THEATRE

#### AVEC LE « TEMPS DES COPAINS »

Après une année de répétitions assidues chaque jeudi soir, la Compagnie de l'Œuf a ravi plus d'une centaine de spectateurs avec sa pièce « Gîtes.fr », présentée les 25 et 26 novembre derniers, au Foyer Rural de Sermiers.

Cette création, mise en scène par José Mendes et écrite par Sylvie Mendes, en coopération avec les quatre comédiennes, a été produite en partenariat avec la troupe l'Ageasse. Ce premier succès promet de nouveaux horizons pour l'activité théâtrale.



### Le PAYS REMOIS

Au-delà de nos simples limites territoriales notre commune fait partie du nouveau **PAYS REMOIS** dont le périmètre et la chartre viennent d'être adoptés

Ce pays rémois est un espace géographique dans lequel est réuni urbains et ruraux pour une meilleure organisation du territoire. Il doit s'appuyer sur une meilleure organisation communale qui structure les pôles de vie et de services de proximité pour les habitants .

Le périmètre du pays rémois concerne 140 communes pour une superficie de 139 472 ha. Il regroupe la communauté d'agglomération de Reims 288 348 habitants et 16 communautés de communes représentant 73 905 habitants.

**VANDALISME**

Quelle surprise ce dimanche midi de la Fête, le bac de notre nouvelle Fontaine fuyait !

Des éléments incontrôlés et non identifiés ont trouvé amusant de le casser durant la nuit du Samedi.

Sans coupable désigné une plainte à été déposée contre X. Cette plaisanterie de mauvais goût nous aura tout de même coûté la somme de 4540 €. Certains répondront que nous sommes assurés !..

Faut-il supprimer notre "chère Fête" ? A l'année prochaine pour le prochain épisode ?

**INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE**

Les nouveaux habitants sont invités à se faire inscrire auprès du Secrétariat de Mairie aux heures de permanence.

Dernier délai :  
le **samedi 30 décembre**  
à **15 heures**.

**VOS NUMEROS D'URGENCE**

Gendarmerie nationale	17
Brigade de Gueux	03 26 03 60 04
SAMU	15
Appel d'urgence européen	112
Centre anti-poison	03 83 85 26 26
CHR de Reims	03 26 78 78 78

**Voeux de la municipalité**

Vous êtes tous conviés à prendre le verre de l'amitié lors de la présentation des voeux

le **vendredi 12 janvier**  
à **18 h**  
au **Foyer Rural**

**ELECTIONS**

**Présidentielles**  
22 avril et 6 mai  
**Législatives**  
10 juin et 17 juin

**MARPA  
Maison d'accueil rural pour personnes âgées**

Tout d'abord merci aux personnes bénévoles qui ont réalisé les enquêtes auprès des personnes concernées par ce projet. Celui-ci consiste à la construction d'une maison de retraite à PARGNY LES REIMS.

Après l'enquête de faisabilité confiée à la MSA qui s'est avérée concluante, la question du financement reste posée. En effet aux dernières informations, ce genre de projet n'est plus éligible par la commission de développement rural (DDR) qui a défini d'autres orientations en matière économique. Ainsi, après la Région dont ce n'est pas la mission, le Conseil Général et l'État orientant leur affectation financière vers d'autres projets, la question du financement reste alors posée. Affaire à suivre...

En cas de neige  
sachez que  
la boulangère  
se tient  
sur la place  
du Foyer Rural

**JOURS DE CHASSE**

Samedi 6 janvier  
Dimanche 14 janvier  
Samedi 10 février  
Samedi 24 février

**RD951, AUTREMENT...**

Dans le cadre du développement de l'axe routier Reims-Épernay, une nouvelle association est en phase de création. La 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale a déjà eu lieu et la confirmation officielle par la Préfecture devrait suivre rapidement.

L'objet premier de cette association est de redéfinir avec les autorités compétentes le projet actuel de construction de la déviation de Montchenot et Champfleury, ainsi que le passage en 2x2 voies de l'axe. Cette nouvelle infrastructure implique de nombreuses conséquences, amélioration et nuisances, qui ne sont pas toutes prises en compte. Un état des lieux exhaustif devrait donc être réalisé dans un premier temps, qui sera suivi de rencontres avec tous les acteurs concernés.

*Ce petit bulletin est le vôtre... Si vous avez des informations à faire passer, déposez vos articles au Secrétariat de la Mairie. Nous ferons le nécessaire pour vous donner satisfaction.*